

CSE-E DDR OUEST DECEMBRE 2025

PLUS DE BUDGET
POUR LES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES

Pour la CFE-CGC, c'est une évidence :

100 % du budget géré par 100 % de vos élus locaux, pour des prestations 100 % équitables et transparentes.

Constantes dans leurs convictions comme dans leurs actions, **vos élus CFE-CGC ont proposé au vote du CSE BGPN Ouest, le 11 décembre 2025, la mesure suivante :**

Le transfert de 10 % des reliquats du budget de fonctionnement vers le budget local des Activités Sociales et Culturelles (ASC).

POURQUOI CETTE PROPOSITION ?

Le Code du travail prévoit que le CSE peut, par délibération, transférer jusqu'à 10 % de son reliquat annuel du budget de fonctionnement vers le budget des ASC.

Contrepartie :

En cas d'utilisation de cette possibilité, le CSE ne peut plus demander à La Poste de prendre en charge la part employeur des expertises légales si le budget de fonctionnement devenait insuffisant.

L'OBJECTIF DE LA CFE-CGC

Utiliser entre 35 000 € et 40 000 € d'excédents du budget de fonctionnement 2025 afin d'en faire bénéficier directement les postiers de la DDR BGPN Ouest, à travers des activités :

- culturelles
- sportives
- de loisirs

RÉSULTAT DU VOTE

- Pour : 7 (CFE-CGC / CFTC)
- Contre : 22
- Abstentions : 0

SANS COMMENTAIRE, TOUT EST DIT !



PASSPORT

NOS ENGAGEMENTS RESTENT
LES MÊMES :

Nous respectons vos priorités

Nous respectons vos choix

Nous disons ce que nous faisons

Nous faisons ce que nous disons



100%
CADRES

100%
VOUS